

Fluence et déchiffrage, DERONNE Vincent

Fluence 12

Etude de difficultés de lecture entraînant des erreurs à l'écrit

Objet et limites du présent article :

Il s'agit d'établir une typologie des erreurs écrites d'élèves dyslexiques et d'analyser la façon dont elles peuvent avoir pour origine des difficultés éprouvées au niveau du lire. De par le corpus étudié et la méthode utilisée, ces propositions procèdent d'une réflexion qualitative sans fondement statistique et ne visent pas à l'exhaustivité.

Ont été analysées les copies produites durant l'ensemble des heures de cours d'allemand de l'année scolaire 2010 / 2011 par Olivier (1), élève redoublant en classe de 2^{nde} générale, et Hélène (1), élève de 1^{ère} ES. Seules certaines erreurs commises à l'échelle du mot ont été sélectionnées, en sorte que la défaillance qui peut en être la cause au niveau du lire relève du déchiffrage et non de la compréhension globale d'un syntagme, d'une phrase ou d'un groupe de phrases. Parmi toutes les erreurs commises à l'échelle du mot, les soixante-et-une (2) retenues l'ont été de façon empirique et donc inévitablement subjective, par comparaison et opposition aux autres erreurs commises à l'échelle du mot par les élèves normo-lecteurs et par Olivier et Hélène eux-mêmes : ces deux élèves étant extrêmement appliqués, travailleurs et réguliers dans leurs efforts d'apprentissage, seuls des dysfonctionnements qui résultent de leur dyslexie semblent expliquer spécifiquement ces erreurs. En dernière partie seront toutefois présentées des erreurs qui ne s'expliquent pas exclusivement par des problèmes de lecture, mais par l'association de ces problèmes de lecture à d'autres paramètres.

I) Erreurs liées à une défaillance de la voie de l'adressage :

Les erreurs n'entraînant comme seule(s) distorsion(s) phonétique(s) qu'une modification de la longueur d'une syllabe et/ou un déplacement de l'accent tonique ont été classées dans cette catégorie. En effet, les francophones négligent en général ces deux paramètres de la prononciation allemande, qu'ils soient normo-lecteurs ou dyslexiques. On ne peut donc pas parler de défaillance de la voie de l'assemblage lorsqu'un élève commet une erreur dont la seule conséquence est par exemple d'allonger la prononciation d'une syllabe qui devrait être orthographiée de façon à être brève.

1. prénoms modifiés.

2. Lorsqu'un nombre d'erreurs est indiqué, il s'agit d'erreurs différentes concernant un même mot ou d'erreurs similaires concernant des mots différents, compte non tenu des occurrences souvent multiples d'une même erreur affectant un même mot.

1.1) Omission d'une lettre :

- « maner » au lieu de « Männer » : Seule l'omission d'un -n- est ici considérée, car l'omission de la majuscule pour la première lettre est une erreur commise massivement aussi par les normo-lecteurs, ainsi que celle du tréma, comme indiqué en 2.1. La confusion entre le substantif « Mann » et le pronom indéfini « man » est certes fréquente chez tous les élèves, mais elle ne résiste pas au passage au pluriel chez un normo-lecteur, qui associe automatiquement la présence de la terminaison du pluriel, pouvant par ailleurs être erronée, au doublement du -n- et écrit ainsi « m/M/ä/anner », « m/M/ä/annen », ou parfois « m/M/ä/anns ». Même si ce deuxième -n- ne s'entend qu'au niveau de la longueur de la syllabe précédente, l'erreur d'Olivier, qui connaît et entend bien le pluriel de ce substantif, est inédite.
- « schue » au lieu de « Schuhe » : Seule l'omission du -h- est ici considérée, celle de la majuscule pour la première lettre étant également massivement le fait d'élèves normo-lecteurs. Au niveau de la prononciation, cette erreur ne porte pas à conséquence. Toutefois, les élèves normo-lecteurs ne la commettent pas, car, sans que cela leur soit précisé explicitement, ils ont assimilé que la succession immédiate d'un -u- et d'un -e- est exceptionnelle en allemand (où elle ne peut résulter que d'emprunts à d'autres langues ou de la conjugaison d'un unique verbe : « tun »). Là encore, à l'inverse de beaucoup de ses camarades normo-lecteurs, Olivier connaît et entend bien le pluriel d'un mot, « Schuh », mais l'orthographe en commettant une erreur inédite.

1.2) Ajout d'une lettre :

- « bien » (= [bi : n]) au lieu de « bin » (= [bin]) : Ce mot est l'un des tous premiers que découvrent les élèves. Ils ne font pas que l'entendre et le prononcer constamment, ils le lisent et l'écrivent aussi tout autant. Il est donc frappant que cette erreur ait été commise à plusieurs reprises, mais pas systématiquement, par Hélène et Olivier, alors qu'un élève normo-lecteur même faible, démotivé et négligent ne se trompe jamais sur l'orthographe de ce mot.
- « entspricht » au lieu de « entspricht » : Bien qu'apparemment similaire à celle qui vient d'être présentée, cette erreur est moins exclusivement significative de perturbations situées au niveau de la voie de l'adressage. En effet, certains élèves normo-lecteurs la commettent également, même lorsqu'ils maîtrisent la conjugaison irrégulière du verbe « sprechen », dès lors qu'ils en emploient l'un des dérivés, tels que « aussprechen », « besprechen », « entsprechen », etc.... Il s'agit donc là pour partie au moins aussi d'un simple problème de conjugaison, même si la forme « entspricht » n'existe par ailleurs à aucune personne d'aucun temps d'aucun mode.

- « Hertz » au lieu de « Herz » : Bien que la voie de l'adressage ne semble ici qu'être parasitée par la connaissance du mot anglais équivalent « heart », cette erreur n'est que très rarement commise par des élèves normo-lecteurs. La visualisation fréquente en France et particulièrement en Alsace du nom propre « Hertz » a-t-elle également contribué à l'émergence de cette erreur ?

1.3) Recours à des correspondances phonème/groupe graphémique propres à d'autres langues connues de l'élève :

De telles erreurs relèveraient de la voie de l'assemblage si elles étaient commises par des germanophones, car elles entraînent de facto d'importantes distorsions phonétiques à la lecture. Toutefois, dans le présent contexte de l'apprentissage de l'allemand en tant que langue étrangère, elles révèlent en vérité une association correcte des phonèmes, mais une restitution erronée de certains d'entre eux à l'écrit. De même qu'un élève dyslexique francophone, dès lors qu'il ne peut se fier à sa capacité d'adressage, ne parvient pas à choisir parmi les graphies disponibles dans sa langue maternelle celle qui convient pour restituer par exemple le son [o] dans un mot déterminé, les erreurs présentées ici témoignent d'une difficulté à choisir parmi les graphies disponibles dans plusieurs langues pour restituer tel ou tel phonème. A ce titre, elles relèvent donc d'une défaillance de la voie de l'adressage et non de la voie de l'assemblage.

- « shöne » au lieu de « schön » : Seule l'omission du -c- est ici considérée, car l'ajout du -e- en finale est une erreur de grammaire commise couramment aussi par les normo-lecteurs. Contrairement à beaucoup d'élèves normo-lecteurs, Hélène évite ici la grave erreur qui consiste à omettre le tréma sur le -o-, le mot « schon » existant également mais n'ayant aucun rapport avec « schön ». Toutefois, elle en commet une autre beaucoup plus rare : elle restitue le phonème [ʃ] par un groupe graphémique qui lui correspond certes en anglais, mais n'existe pas en allemand.
- « kaüchen » au lieu de « kochen » : Seul l'emploi de -au- à la place de -o- est ici considéré, l'ajout d'un tréma étant analysé sous 2.2. Hélène restitue le phonème [ɔ] par un groupe graphémique qui s'y prête en français, mais pas en allemand où il se prononce [aʊ]. Cette erreur n'est pas commise par des élèves normo-lecteurs.

II) Erreurs liées à une défaillance de la voie de l'assemblage :

2.1) Omission d'un tréma :

- Cette erreur n'est pas en soi spécifique aux élèves dyslexiques : plus encore que les accents graves, aigus et circonflexes en français, il semble que les trémas soient souvent perçus comme des signes facultatifs ne faisant pas pleinement partie du mot. C'est la répétition de cette erreur dans les copies d'Hélène et d'Olivier qui justifie ici sa mention : vingt-trois mots différents du corpus étudié ont en effet été affectés par une telle omission, dont l'occurrence présentée en 1.1, « maner » au lieu de « Männer », et la plupart de ces vingt-trois mots l'ont été à de multiples reprises.

2.2) Ajout d'un tréma :

- Plus rare que son omission, l'ajout d'un tréma n'est pas non plus le fait des seuls élèves dyslexiques lorsqu'il consiste en fait à confondre deux formes correctes d'un paradigme, confusion affectant notamment les conjugaisons et quelques substantifs ayant deux formes de pluriel. Ce n'est pas le cas des quatre formes verbales auxquelles Hélène et Olivier ont indûment ajouté un tréma : Ni « träge » (au lieu de « trage »), ni « schläfe » (au lieu de « schlafe »), ni « dünke » (au lieu de « danke ») ni « wöllte » (au lieu de « wollte ») ne sont des formes existantes. Les deux premières résultent apparemment de l'amalgame d'à chaque fois deux formes correctes du verbe concerné (« trage »/« trägt » et « schlafe »/« schläft »). En revanche, toutes les formes du verbe « danken » maintiennent le radical « dank -» (sans tréma). Le -änk- se prononçant comme le -enk-, il se peut qu'il y ait contamination de « danke » par « denke », forme verbale d'un autre verbe conjugué à la même personne du même temps du même mode que « danke ». Quant à la forme illicite « wöllte » du modal « wollen », elle procède très vraisemblablement d'une assimilation abusive au comportement conjugationnel d'autres modaux : « mochte »/ « möchte », « konnte » / « könnte » etc ... sont des formes correctes.
- « Schüle » au lieu de « Schule » : Rarement commise par les élèves normo-lecteurs, cette erreur pourrait provenir d'une confusion avec les mots dérivés « Schüler » et « Schülerin ». Beaucoup d'élèves non dyslexiques commettent d'ailleurs fréquemment l'erreur inverse, omettant le tréma de ces deux dérivés.
- « kaüchen » au lieu de « kochen » : L'erreur consistant à utiliser le groupe graphémique français -au- pour restituer le phonème [ɔ] (cf. 1.3) peut avoir conditionné l'ajout illicite de ce tréma, par réminiscence du mot « Küche », mieux connu des élèves que le mot « kochen » et appartenant au même champ lexical que ce dernier. Cette hypothèse est confirmée par le fait que le groupe graphémique -äü- n'existe pas en allemand.

2.3) Erreurs liées aux groupes graphémiques composés de deux voyelles :

- -ie- (= [i :]) au lieu de -ei- (= [ai]) : Cette erreur n'est pas en soi spécifique aux élèves dyslexiques, mais le nombre important de mots différents qu'elle affecte dans les copies d'Hélène et d'Olivier justifie ici sa mention : sept mots différents, tous à plusieurs reprises, mais aucun de façon systématique. Dans la mesure où -ie- se prononce souvent [ai] en anglais, cette erreur relève peut-être de 1.3, c'est-à-dire en fait de la voie de l'adressage : l'élève transcrit-il un son erroné ou bien transcrit-il de façon erronée le son correct ?
- -ei- (= [ai]) au lieu de -ie- (= [i :]) : Un élève normo-lecteur commet rarement cette erreur, car, tout en faisant mal la distinction entre une voyelle brève et une voyelle longue, il ne songe pas à recourir au groupe graphémique -ei- pour transcrire les phonèmes [i] et/ou [i :]. Cette confusion n'a d'ailleurs été faite qu'à deux reprises, et par le même élève, Olivier, qui une seule fois a écrit « Freidrich » au lieu de « Friedrich » et également une seule fois « beitet » au lieu de « bietet ».
- -ei- (= [ai]) au lieu de -i- (= [i]) : Pour la raison qui vient d'être évoquée à propos de l'erreur précédente, un élève normo-lecteur ne fait pas cette confusion. Elle ne fait d'ailleurs l'objet que d'une seule occurrence dans le corpus étudié et affecte un mot dont le sens peut avoir contribué à son apparition : « zwischen », écrit « zweischen » par Hélène, est la préposition allemande signifiant « entre ». Même si cette préposition peut être employée pour situer quelque chose ou quelqu'un par rapport à plus de deux repères, il est clair que l'idée du nombre deux est constitutive et symbolique du sens de ce mot. Or « deux » se dit « zwei » en allemand, et l'étymologie de « zwischen » atteste d'ailleurs ce lien avec le nombre deux. Alors que beaucoup d'élèves normo-lecteurs ne parviennent pas du tout à se remémorer cette préposition, ou bien la transforme en créant de curieux hybrides avec son équivalent anglais « between », la proposition certes erronée d'Hélène ne semble pas dépourvue de logique. La question est de savoir si la modification phonétique associée à cette erreur en est la cause ou simplement une conséquence.
- -o- (= [ɔ] ou [ɔ̃]) au lieu de -au- (= [aʊ]) : Cette erreur est parfois commise par de rares élèves normo-lecteurs lorsqu'ils lisent à voix haute. Ce sont généralement des élèves peu motivés, qui n'écoutent pas en cours, travaillent peu et réussissent encore plus mal à l'oral qu'à l'écrit. Et effectivement, ils sont susceptibles de lire [ɔx], voire [ɔ̃], lorsqu'ils rencontrent le mot « auch », mais ils l'écrivent correctement. Hélène prononce ce mot correctement ([aʊx]) lorsqu'elle l'utilise spontanément à l'oral, mais lorsqu'elle le lit, il lui arrive de dire [ɔx]. Il semble que ce soit cette image acoustique erronée qui l'amène parfois, mais pas systématiquement, à écrire « och ».

- « leiten » (= ['laitən]) au lieu de « Latein » (= [la'tain]) : Abstraction faite de l'omission de la majuscule pour la première lettre, qui est aussi massivement le fait d'élèves normo-lecteurs, Olivier commet ici deux erreurs aussi inédites que complexes. La graphie correcte de ce mot allemand est très proche de celle de son équivalent français, « latin » (au sens de « langue latine »), mais sa prononciation en diffère davantage, car le groupe graphémique -ei- correspond à une diphtongue en allemand. La syllabe contenant cette diphtongue dans « Latein » est en outre accentuée, ce qui permet à la mémoire auditive d'enregistrer d'autant plus durablement la différence d'avec le mot français que de toute façon, la nasale [ɛ̃] n'existe pas en allemand. Par ailleurs, le premier son que l'on entend dans la diphtongue allemande correspondant au groupe graphémique -ei- est le son [a], qui se trouve être le phonème vocalique de la première syllabe aussi bien du mot français « latin » que de son équivalent allemand « Latein » ! Enfin, ce groupe graphémique -ei- et la diphtongue correspondante sont tellement fréquents en allemand, que les élèves ne leur accordent jamais la même valeur phonétique que l'une ou l'autre de celles des plus rares groupes graphémiques français -ei- et -ein-, telles que les illustrent par exemple les mots « enseigner » ou « atteindre ». Les mots « Latein » et « latin » cristallisent donc plusieurs difficultés qui apparaissent lorsqu'on confronte les phonèmes et groupes graphémiques des deux langues. Olivier semble avoir mémorisé chacune de ces difficultés, mais il les amalgame et ne parvient pas à restituer ni assembler correctement les phonèmes contenus dans « Latein ». Il obtient finalement un mot qui existe et qu'il a sans doute déjà rencontré à l'oral comme à l'écrit, mais qui veut dire totalement autre chose : « leiten » signifie « guider », « diriger », « mener ».

III) Erreurs liées à l'association de problèmes de lecture et d'autres catalyseurs :

Ces autres catalyseurs sont des éléments qui provoquent ou contribuent à provoquer des erreurs qu'un fonctionnement efficace des deux voies de lecture permettraient soit d'éviter, soit de corriger.

3.1) Longueur du mot (souvent composé) :

- « Hauptgebäudē » au lieu de « Hauptgebäude » et « Bundeslandērn » au lieu de « Bundesländern » : On ne met pas de tréma sur un -e- en allemand, et les élèves normo-lecteurs ne le font pas. C'est le même élève, Olivier, qui a commis ces deux erreurs affectant des mots composés. Olivier écrit par ailleurs correctement « Gebäude » et « Länder », ou bien alors y omet le tréma comme beaucoup de ses camarades normo-lecteurs (cf. 2.1). Un recours efficace à la voie d'assemblage aurait permis de rétablir un tréma sur le -a- concerné de chacun de ces deux mots. Quant au -ë-, comme il n'existe pas en allemand et ne peut de ce fait être prononcé, c'est une faculté de mémorisation visuelle apparentée à la voie d'adressage qui aurait pu permettre d'éviter l'erreur correspondante. Il est toutefois

intéressant de constater que conformément aux groupes graphémiques des langues qu'il pratique, Olivier n'a pas placé de trémas sur des consonnes, et que le groupe -ë- existe en français, sa langue maternelle.

- « Schulfrustuck » au lieu de « Schulfrühstück » : Dans le contexte de l'apprentissage de l'allemand comme langue étrangère, l'omission du -h- à l'intérieur du mot relève de la voie de l'adressage, car elle n'entraîne qu'une distorsion minimale de la prononciation, à savoir un raccourcissement de la syllabe concernée que les élèves normo-lecteurs ne perçoivent souvent pas non plus. L'omission des deux trémas aurait en revanche pu être évitée par un recours efficace à la voie de l'assemblage. Il est par ailleurs clair qu'outre sa longueur, le fait que ce mot contienne trois fois les voyelles -u- et -ü- à l'exclusion de toute autre le rend particulièrement vulnérable à l'omission ou l'ajout de trémas !
- « Technologireäume » au lieu de « Technologieräume » : Olivier inverse les deux lettres situées de part et d'autre de la jonction entre le premier élément, « Technologie », et le second, « Räume ». Or, il ne se trompe pas lorsqu'il écrit isolément le premier, et il n'intercale jamais de -e- entre les deux premières lettres du second. Un élève normo-lecteur ne commettrait pas cette erreur, ne serait-ce que parce que même au sein d'un composé, la voie de l'adressage lui permet de mettre automatiquement un -e- en finale de « Technologie », à moins qu'il n'écrive « t/Technology » ! La voie de l'assemblage est ici moins opérante, notamment pour un élève dyslexique. En effet seule la longueur de la syllabe concernée permet tout d'abord de distinguer phonétiquement le graphème -i- (= [i]) du groupe graphémique -ie- (= [i :]). En outre, le groupe graphémique -äu- correspond à la diphtongue [ɔy], qui peut également s'écrire -eu- ! Par contraction, il est donc facile, mais erroné, d'imaginer que -eäu- se prononce comme -äu- . Notons par ailleurs que la succession des trois voyelles -eäu- est très improbable en allemand.

3.2) Considérations grammaticales :

- « wichtigsten » au lieu de « wichtigsten » : Contrairement à beaucoup d'élèves normo-lecteurs de 2^{nde}, Olivier connaît tout d'abord cet équivalent allemand de l'adjectif français « important ». Il maîtrise en outre le morphème -st- permettant de mettre les adjectifs et adverbes au degré II. Finalement, il décline cet adjectif tel qu'il doit l'être dans sa phrase, en recourant à la terminaison -en-. Mais l'addition des trois efforts que lui demande ce mot l'amène à écrire indûment un -i- après sa première syllabe, ajout qui passe facilement inaperçu dès lors que la voie de l'assemblage ne fonctionne pas de façon optimale.
- « bekannt » au lieu de « bekam » : Hélène a besoin de la troisième personne du singulier du prétérit du verbe « bekommen », dérivé du verbe « kommen ». Elle sait que ce verbe est irrégulier, et que donc la troisième personne de son prétérit n'a pas de terminaison prévisible, alors que les verbes réguliers se terminent à cette

personne de ce temps par le morphème -te-. Elle sait aussi que le verbe « können » est irrégulier au présent de l'indicatif, et qu'à la troisième personne du singulier de ce temps, il n'a pas non plus de terminaison et se conjugue « kann », alors que la forme régulière serait « könnt » si elle existait. Enfin, elle se souvient du phonème [a] modifiant le radical de « kommen » aux six personnes de son prétérit. Elle agglutine ces éléments exacts mais disparates et obtient de facto la troisième personne du singulier du présent d'un verbe qui n'existe pas : « bekönnen ». Si elle avait pu s'appuyer sur une voie de l'assemblage fiable, Hélène aurait sans doute d'autant mieux évité ou corrigé cette erreur absolument inédite, qu'elle forme très distinctement ses -n- et ses -m-. A titre de comparaison, il est intéressant de noter que lorsqu'un élève normo-lecteur se trompe sur cette forme verbale, il propose « bekommte », ou « bekommtet », ou « bekamt » ou « bekamte » ou « bekamtet »

- De façon moins élaborée, trois des erreurs présentées en 2.2, à savoir « träge » au lieu de « trage », « schläfe » au lieu de « schlafe » et « wöllte » au lieu de « wollte », ont également pour catalyseur des considérations grammaticales comparables à celles qui sont à l'œuvre dans l'occurrence qui vient d'être exposée : « bekann » au lieu de « bekam ». De même, lorsqu'Olivier écrit « Bundeslandörn » au lieu de « Bundesländern » (cf. 3.1), son attention est en partie mobilisée par le morphème -n- en finale que prescrit l'emploi au datif pluriel de ce mot dans sa phrase et que l'écrasante majorité des élèves de 2^{nde} ignore et/ou ne parvient pas à mettre en œuvre.

3.3 Considérations sémantiques :

- « Ostdeutschland » au lieu de « Ostdeutschland » : Ce mot signifie « Allemagne de l'Est », et Hélène l'écrit bien sûr dans un contexte où il serait catastrophique du point de vue du sens qu'à l'instar de nombre d'élèves normo-lecteurs, elle le confonde avec « Westdeutschland », équivalent allemand de « Allemagne de l'Ouest ». Or, les élèves dyslexiques sont particulièrement concernés par les raisons de cette confusion : lettres initiales de « Ost- » et « Ouest » d'une part, consonances de « West- » (= [vɛst]) et « Est » (= [ɛst]) d'autre part. Hélène mobilise son énergie pour éviter cette erreur, mais elle oublie le -t- de « Deutschland », ce qu'elle ne fait pas d'ordinaire et qu'elle pourrait par ailleurs corriger ou éviter si sa capacité de lecture par la voie de l'assemblage était plus performante.
- Le point 2.3 expose les considérations sémantiques qui ont pu contribuer à ce qu'Hélène écrive « zweischen » au lieu de « zwischen ».

3.4) Focalisation de toute l'attention sur seulement une partie des difficultés orthographiques du mot :

- « ökolozisch » au lieu de « ökologisch » : Hélène sait que le mot allemand est en fait une germanisation de l'adjectif français « écologique ». Elle veille à restituer correctement les éléments, par ailleurs nettement audibles, de cette germanisation, à savoir -öko- à la place de -éco- et -isch- à la place de -ique-, mais elle commet une confusion inédite entre la lettre -z- et la lettre -g-. Comme elle utilise l'écriture cursive et qu'elle ne peut se fier pleinement à la voie de l'assemblage, son erreur ne lui saute pas aux yeux, alors qu'elle l'entendrait immédiatement et ne la commettrait pas à l'oral, puisqu'en allemand, -z- se prononce [ts] et -g- [g].

Conclusions :

- Tableau synthétique des erreurs commises par ces deux lycéens dyslexiques :

Erreurs liées à la voie de l'adressage (erreurs qui « ne s'entendent pas », du moins pour un francophone) :	Erreurs liées à la voie de l'assemblage (erreurs qui « s'entendent », même pour un francophone) :
omission d'une lettre : « schue » au lieu de « Schuhe »	omission d'un tréma : « lassig » au lieu de « lässig »
ajout d'une lettre : « entspricht » au lieu de « entspricht »	ajout d'un tréma : « Schüle » au lieu de « Schule »
recours à des correspondances phonèmes / groupes graphémiques d'autres langues : « k[au]chen » au lieu de « kochen »	inversion de deux voyelles successives : « Freidrich » au lieu de « Friedrich »
	emploi de deux voyelles successives à la place d'une seule : « zweischen » au lieu de « zwischen »
	remplacement de deux voyelles successives par une seule : « och » au lieu de « auch »
	déplacement d'une diphtongue : « leiten » au lieu de « Latein »
	Erreurs favorisées par la longueur du mot et révélant une difficulté d'assemblage :
	déplacement d'un tréma : « Hauptgebauä » au lieu de « Hauptgebäude »
	omission d'un tréma : « Schulfru[h]stuck » au lieu de « Schulrühstück »
Erreurs favorisées par la longueur du mot et révélant une difficulté d'adressage et /	

ou d'assemblage :	
inversion de deux lettres à la jonction d'un composé : « Technologireäume » au lieu de « Technologieräume »	
	Erreurs liées à une focalisation sur un point grammatical ou orthographique et révélant une difficulté d'assemblage :
	- ajout d'une voyelle entre deux consonnes : « wichtigsten » au lieu de « wichtigsten » - remplacement d'une lettre par une autre : « ökolozisch » au lieu de « ökologisch »
	remplacement d'une consonne par deux autres : « bekam » au lieu de « bekam »
	Erreurs liée à une focalisation sur un point sémantique et révélant une difficulté d'assemblage :
	« Ostdeuschland » au lieu de « Ostdeutschland »

- Indépendamment du fait que les problèmes liés à la voie de l'assemblage sont plus fréquents que ceux relevant de la voie de l'adressage chez les élèves dyslexiques, il est normal que davantage d'erreurs aient pu être mises en relation avec celle-là qu'avec celle-ci : dix erreurs en lien avec une défaillance de la voie de l'adressage, quarante-trois avec une de celle de l'assemblage, et huit pour lesquelles il est difficile de trancher. En effet, il existe en allemand peu de phonèmes qui puissent correspondre à plusieurs graphèmes ou groupes graphémiques distincts.
- Les groupes graphémiques constitués de deux voyelles cristallisent un nombre important d'erreurs, parce qu'ils existent aussi dans au moins l'une des deux autres langues pratiquées par les élèves, l'anglais et le français, sans pour autant souvent y avoir la même valeur phonétique. Un groupe graphémique constituant une diphtongue en allemand n'en représente par exemple pas toujours une en anglais et/ou en français, et inversement. De toute façon, une succession de voyelles est en soi plus difficile à appréhender, en particulier pour un élève dyslexique, qu'une alternance consonne/voyelle ou voyelle/consonne.
- Au-delà des seuls groupes graphémiques constitués de deux voyelles, les différences qui existent entre les correspondances phonies/graphies de l'anglais, du français et de l'allemand brouillent parfois l'analyse des erreurs quant à leurs liens avec une défaillance de la voie de l'adressage ou de celle de l'assemblage. L'élève entend et/ou assemble-t-il mal la transcription des phonèmes, ou bien les assemble-t-il correctement, mais en recourant à des correspondances phonies/graphies qui ne sont pas valides en allemand ? Les élèves dyslexiques ne sont ainsi pas les seuls à se laisser tout spécialement parasiter par l'anglais, et en particulier à écrire -ie- pour transcrire la diphtongue [ai] comme c'est souvent le cas dans cette langue, commettant ainsi une erreur s'apparentant en fait à celles que provoque une défaillance de la voie de l'adressage, alors que, considérée dans le

cadre de la seule langue allemande, elle relèverait clairement d'un problème situé au niveau de la voie de l'assemblage.

- Les trémas sont un autre élément de cristallisation des erreurs en lien avec le déchiffrage. En l'espèce, c'est la fréquence très élevée de leur omission qui constitue la principale différence entre les élèves dyslexiques et normo-lecteurs.
- De façon générale, il semble que la fatigabilité des élèves dyslexiques leur fasse commettre un nombre plus important d'erreurs en allemand qu'elle ne le ferait en français. Cela est normal si l'on considère que lorsqu'un élève dyslexique écrit dans une langue étrangère, il n'est plus en double tâche comme en français, mais en triple tâche. Il doit fournir plus d'efforts qu'un normo-lecteur pour tenir compte des différences de tous ordres qui existent entre sa langue maternelle et celle qu'il apprend, et a encore moins le temps et la concentration nécessaires à une relecture efficace de sa copie. Le recours à une voie de l'adressage et/ou de l'assemblage de toute façon partiellement défaillante(s) est rendu encore moins opérant par le surcroît de fatigue et la pénurie accrue de temps que représente pour l'élève dyslexique francophone le fait d'écrire en allemand.

Le point de vue des élèves :

A la question : «Que s'est-il passé dans ta tête lorsque tu as écrit tel mot de telle façon ?», Hélène et Olivier fournissent deux types de réponses :

- d'une part, ils avancent, avec leurs mots à eux, des explications tout à fait similaires à celles proposées dans le présent article, évoquant de fait une défaillance de la voie de l'adressage et/ou de la voie de l'assemblage, un parasitage par des correspondances phonies/graphies propres à l'anglais, au russe et au dialecte alsacien ainsi que des difficultés à se concentrer, soit par focalisation sur d'autres considérations que la graphie, soit par fatigue. Les termes employés par Hélène lorsqu'elle fait allusion à un problème de concentration sont en eux-mêmes intéressants. Ainsi, elle déclare :
« Quand j'écris, des fois, c'est comme des petits trous noirs, surtout si je ne suis pas concentrée à cent pour cent. Alors, ma main avance automatiquement. »
« J'adapte, je règle la vitesse de ma main sur celle de mon cerveau. Quand mon cerveau met plus de temps, j'occupe ma main. Et quand mon cerveau va plus vite que ma main, je saute des mots. Je m'en rends compte le soir quand j'écris des SMS. »
« Je me concentre toujours beaucoup plus en début de contrôle qu'à la fin. Dans toutes les matières, ce qui est dur pour moi, c'est le début du contrôle, mais après, je trouve cela plus facile, alors je me relâche un peu : je suis plus à l'aise, et du coup, je fais moins attention. »
- d'autre part, ils avancent des explications qui relèvent pour partie d'une

appréhension intuitive ou esthétique, voire affective de la graphie des mots. Ainsi, Hélène déclare : « Le mot que je veux écrire se prononce [bək'a :m]. Si je l'écris « bekam », ce n'est pas beau, parce que les verbes « kommen », « bekommen » et « können » ont tous une double consonne. Mais si j'écris « bekam », ce double « m » paraît trop long, parce qu'il n'y a rien derrière. Alors à la place, j'écris « bekann », cela fait moins long. »

Elle déclare aussi : « Je sais que « schön » est un petit mot, alors je préfère l'écrire sans « c » pour qu'il ne devienne pas trop long. »

Elle déclare enfin : « Dans « lächerlich », le « er » me perturbe. Il rend le mot bizarre, et je ne veux pas le rendre encore plus bizarre en ajoutant un tréma sur le « a ». Du coup, « lacherlich » me plaît plus. »

Olivier explique : « Les trémas sont une spécificité de l'allemand, un peu comme les accents en français. Je sais qu'ils peuvent modifier le son et qu'il faut les mettre ou pas selon des règles que je trouve obscures. Je préfère me fier à ma mémoire visuelle et les mettre à tel ou tel endroit ou pas du tout selon ce qui, optiquement, me paraît plausible. »

Il explique aussi : « J'écris « Ubelkeit » sans tréma, parce qu'un tréma au-dessus d'une majuscule, cela donnerait quelque chose de trop haut. »

Il déclare encore : « Je ne sais pas pourquoi j'ai écrit « bien » au lieu de « bin ». J'ai ajouté un « e » sans le vouloir. Et comme à la relecture, il ne me gêne pas du tout, je le laisse. »

Il explique finalement : « J'écris « wichtigsten » parce que si j'écrivais « wichtigsten », cela ferait trop de consonnes et pas assez de voyelles. Comme je n'entends que des [i], j'en ajoute un au milieu du mot. »